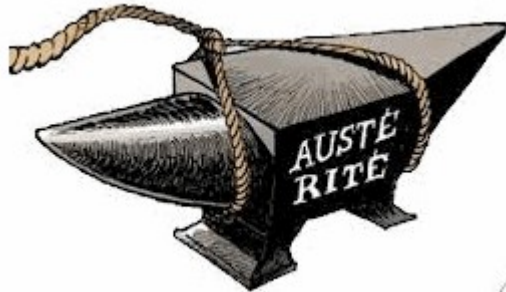


800 MILLIONS D'EUROS D'ÉCONOMIES SUR LES DÉPENSES DE PERSONNEL

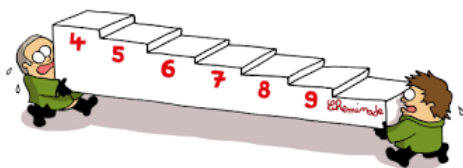


Le gouvernement Attal a publié le rapport de présentation de son décret d'annulations de crédits à hauteur de 10 milliards d'euros qui porte notamment "sur les crédits dédiés aux dépenses de personnel" pour un montant de 800 millions d'euros "incluant des crédits mis en réserve", y est-il indiqué.

"Ces annulations sont permises par un pilotage resserré des emplois et des dépenses de masse salariale" des ministères, explique l'exécutif dans ce rapport qui détaille donc, par mission budgétaire, les économies sur les dépenses de personnel.

Voici le podium des ministères des plus impactés :

- 1- deux milliards pour la mission "écologie, développement et mobilités durables" dont plus d'un milliard pour le programme "Écologie, climat et après-mines" avec notamment le coup de rabot annoncé pour le budget du dispositif d'aide "MaPrimeRénov" consacré à la rénovation des logements. Inscrit dans cette mission budgétaire, le "Fonds vert" (le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) perd, pour sa part, plus de 400 millions d'euros.
- 2- un milliard d'euros annulés pour le budget ministériel du travail et de l'emploi.
- 3 la recherche et de l'enseignement supérieur (904 millions d'euros de crédits annulés),
- 4- le budget de l'aide publique au développement (742 millions),
- 5-La cohésion des territoires (736 millions)
- 6-l'enseignement scolaire (691 millions)
- 7- Bercy, (460 millions d'euros pour les missions "économie" et "gestion des finances publiques").



Informers. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

L'autre mauvaise nouvelle, c'est que le gouvernement cherche désormais à faire le double d'économies en 2025 (présentation du projet de loi de finances prévu en septembre) avec en ligne de mire, les aides aux entreprises et les dépenses sociales.

Et si besoin, le gouvernement envisage la possibilité de tailler encore davantage dans les dépenses dès cette année, «si besoin» à l'occasion d'un collectif budgétaire début juillet. Si tout ça, ce n'est pas de l'austérité ...

NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA TÊTE DE LA DGFIP

Après le départ ... comment dire ... précipité ? de Jérôme FOURNEL en janvier dernier (suite à la sortie dans la presse de son rôle dans les informations données au PSG au sujet d'un montage financier visant à ne pas soumettre à l'impôt sur le revenu et aux cotisations la somme de 222 millions d'€ perçue par Neynard au titre de la clause libératoire versée pour quitter son club espagnol avant le terme de son contrat - lire [ICI](#)) Amélie Verdier vient d'être nommée nouvelle directrice générale.

Précédemment directrice générale de l'Agence régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France, cette énarque âgée de 46 ans, de la même promotion que le Président de la République n'est pas une inconnue à Bercy puisque elle a intégré :

- ✗ en 2004 (en même temps qu'Emmanuel Macron, décidément!) l'Inspection générale des finances,
- ✗ en 2007 la direction du Budget à Bercy comme sous-directrice,
- ✗ de 2012 à 2014, elle a été directrice de cabinet de Jérôme Cahuzac ministre délégué chargé du Budget puis, après la chute de celui-ci dans une affaire de fraude fiscale, de Bernard Cazeneuve (après les ennuis pour fraude fiscale de son prédécesseur)

Ce parcours dans les arcanes de notre Ministère n'augure pas forcément un changement dans la gestion austère qui règne à la DGFIP.

Par contre ce qui est inquiétant, c'est que la presse annonce concomitamment à cette nomination que parmi les dossiers qui attendent notre nouvelle directrice, "la DGFIP acte bientôt également le déploiement d'une nouvelle géographie concernant ses implantations sur le territoire."

